

Accès et accessibilité financière @ Akiva

Le programme d'aide aux frais de scolarité accessible à tous

L'école Akiva s'engage à rendre l'éducation juive abordable pour tous.

Il y a deux options pour les parents qui envisagent une aide à la scolarité à Akiva :

- Le programme Access and Affordability at Akiva (A+A@A) par l'intermédiaire de l'école ou,
- Le programme CAPS par le biais du Fonds des générations de la Fédération CJA

Veillez-vous référer aux informations et au tableau ci-dessous pour déterminer à quel programme vous devriez faire une demande en fonction de votre revenu et du nombre d'enfants qui fréquentent une école privée (les enfants qui n'ont pas l'âge scolaire, qui sont au cégep ou à l'université ou qui ne vivent pas à la maison ne doivent pas être comptés.)

Informations sur le programme

A+A@A

Accès et accessibilité financière à Akiva

Pour postuler à l'A+A@A, veuillez cliquer sur le lien suivant :

<https://icapmontreal.ca/>

Date limite de dépôt des demandes : Les demandes pour l'année scolaire suivante doivent être complétées avant le 15 mai afin que les familles reçoivent le nouveau montant des frais de scolarité avant le 30 juin. Toute demande remplie plus tard recevra une réponse tardive.

L'A+A@A est rendu possible grâce à la générosité des donateurs de l'école Akiva et de la Fédération CJA.

CAPS

Pour postuler au CAPS, veuillez cliquer sur le lien suivant :

[Ecoles juives de Montréal | Bourses d'études Education | Fonds des générations](#)

Date limite de dépôt des candidatures : La date limite de dépôt des candidatures pour le CAPS est le 5 avril 2022, à midi.

Le programme CAPS est rendu possible grâce à la générosité de la Fédération CJA, de la Fondation communautaire juive de Montréal et de généreux donateurs.

Tableau d'admissibilité au programme

Veuillez noter les différentes couleurs sur la grille et suivez la légende ci-dessous :

Légende

Si votre situation (nombre d'enfants et revenus) correspond à cette couleur, veuillez vous inscrire au programme A+A@A.

Si votre situation (nombre d'enfants et revenu) correspond à cette couleur, veuillez vous inscrire au programme CAPS,

INCOME / REVENUE		1 child / enfant	2 children /enfants	3 children /enfants	4 children /enfants
\$0	to \$74,999				
\$75,000	to \$80,000	\$7,680	\$3,500	\$2,250	
\$80,001	to \$85,000	\$8,160	\$3,500	\$2,250	
\$85,001	to \$90,000	\$8,640	\$4,000	\$2,250	
\$90,001	to \$95,000	\$9,120	\$4,500	\$2,850	\$2,250
\$95,001	to \$100,000	\$9,600	\$4,725	\$3,000	\$2,250
\$100,001	to \$105,000	\$10,075	\$7,465	\$3,200	\$2,625
\$105,001	to \$110,000	\$10,535	\$7,465	\$3,500	\$3,000
\$110,001	to \$115,000	\$11,000	\$7,465	\$3,750	\$3,500
\$115,001	to \$120,000	\$11,460	\$7,465	\$4,000	\$3,750
\$120,001	to \$125,000	\$11,925	\$7,465	\$5,000	\$4,000
\$125,001	to \$130,000	\$12,480	\$7,540	\$7,465	\$4,200
\$130,001	to \$135,000	\$12,960	\$7,795	\$7,465	\$4,600
\$135,001	to \$140,000	\$13,440	\$8,075	\$7,465	\$5,000
\$140,001	to \$145,000	\$13,920	\$8,360	\$7,465	\$5,500
\$145,001	to \$150,000	\$14,400	\$8,640	\$7,465	\$5,750
\$150,001	to \$155,000		\$8,920	\$7,465	\$6,000
\$155,001	to \$160,000		\$9,200	\$7,465	\$6,250
\$160,001	to \$165,000		\$9,485	\$7,480	\$6,500
\$165,001	to \$170,000		\$9,765	\$7,660	\$6,750
\$170,001	to \$175,000		\$10,045	\$7,880	\$7,000
\$175,001	to \$180,000		\$10,325	\$8,100	\$7,250
\$180,001	to \$185,000		\$10,610	\$8,325	\$7,500
\$185,001	to \$190,000		\$10,890	\$8,545	\$7,750
\$190,001	to \$195,000		\$11,170	\$8,765	\$8,000
\$195,001	to \$200,000		\$11,600	\$9,065	\$9,000
\$200,001	to \$205,000		\$11,890	\$9,295	\$9,295
\$205,001	to \$210,000		\$12,180	\$9,520	\$9,520
\$210,001	to \$215,000		\$12,470	\$9,745	\$9,745
\$215,001	to \$220,000		\$12,760	\$9,975	\$9,975
\$220,001	to \$225,000		\$13,000	\$10,200	\$10,200
\$225,001	to \$230,000			\$10,425	\$10,425
\$230,001	to \$235,000			\$10,665	\$10,665
\$235,001	to \$240,000			\$10,880	\$10,880
\$240,001	to \$245,000			\$11,105	\$11,105
\$245,001	to \$250,000			\$12,000	\$12,000
\$250,001	+				

Pour plus d'informations sur le programme Access + Affordability @ Akiva (A+A@A) ou CAPS, veuillez contacter : Suzana Rajic - Directrice adjointe de l'école - Opérations suzana@akivaschool.com,
Tél. : (514) 939-2430

Les questions fréquentes

Devons-nous informer Akiva pendant notre processus d'inscription si nous aurons besoin ou non de faire une demande pour A+A@A ou CAPS ?

Absolument pas. Vous n'avez pas besoin de le mentionner à aucun moment pendant le processus de demande/inscription. Il ne sera pas un facteur dans votre acceptation à Akiva.

Ma situation est la même depuis de nombreuses années et elle restera probablement stable pendant de nombreuses années encore. Dois-je remplir les formulaires et communiquer toutes les informations relatives à mon impôt sur le revenu chaque année ?

En règle générale, tant A+A@A que CAPS exigent que vous soumettiez vos documents chaque année, afin de garantir la transparence et l'équité de notre processus. Toutefois, les deux programmes sont conçus pour vous soutenir tout au long de la scolarité de votre/vos enfant(s) et faciliter la réinscription chaque année.

Puis-je postuler à la fois à A+A@A et à CAPS ?

Vous pouvez faire une demande aux deux programmes, mais vous ne pouvez recevoir une subvention que d'un seul des deux. La grille incluse dans cette brochure est explicite, elle montre le positionnement des deux programmes et devrait permettre de déterminer clairement quel programme convient le mieux à votre famille. Toutefois, en tant que nouveau demandeur, nous vous suggérons de postuler aux deux programmes et de choisir celui qui est le plus avantageux pour vous.

Que se passe-t-il si la situation financière de ma famille change au milieu de l'année scolaire ou après la date limite de dépôt de la demande ?

Si votre situation change, vous pouvez demander à bénéficier de A+A@A à tout moment.

Avez-vous des ressources professionnelles disponibles pour aider notre famille ?

Akiva dispose d'un réseau de ressources communautaires que nous serions heureux de partager avec vous. Le directeur de l'école, les directeurs adjoints de l'école et le directeur du conseil (jaimie@akivaschool.com) peuvent vous orienter vers ces ressources.

Que se passe-t-il si notre famille n'obtient aucune aide, ou une aide suffisante, par le biais du programme A+A@A et qu'elle souhaite que la commission examine son dossier ?

Si tel est le cas, nous vous invitons à rédiger une lettre exposant les raisons pour lesquelles vous souhaitez que votre dossier soit revu. Cette demande de réévaluation doit inclure le montant que vous estimez être en mesure de payer pour les frais scolaires, ainsi que toutes les informations qui pourraient aider à clarifier la situation financière de votre famille.

Qui sait que nous, en tant que famille, avons postulé pour A+A@A ?

A+A@A : Akiva s'efforce de garder ce processus aussi discret et confidentiel que possible. Seuls le chef d'établissement, l'assistant du chef d'établissement - opérations, le contrôleur financier et 2 membres du comité de grande confiance sont au courant des dossiers. Aucun parent, aucun enseignant et aucun membre du conseil d'administration n'est au courant de la présence de familles dans le programme A+A@A.

CAPS : Votre demande et vos informations CAPS sont strictement confidentielles et ne sont utilisées que pour déterminer l'éligibilité au Fonds. Vos informations ne sont vues que par l'administrateur CAPS du Fonds des générations. Une fois que vous êtes accepté dans le programme CAPS, vos informations sont partagées avec le directeur adjoint de l'école Akiva - Opérations pour vérifier l'inscription et pour rembourser l'école.

Que signifie le sigle JCAP ?

JCAP est la plateforme utilisée par toutes les écoles juives de Montréal pour le processus de candidature. Seule la personne-ressource de l'école ou des écoles pour laquelle ou lesquelles vous postulez pourra voir les détails et les documents que vous fournissez dans votre demande.